



Le 19 novembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

FISCALITÉ

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

L'hon. M. McKee, c.r.

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PRIX DES COMBUSTIBLES

M. Austin

L'hon. M. Herron

M. Austin

L'hon. M. Herron

M. Austin

L'hon. M. Herron

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. Monahan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Monahan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Monahan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Holt

Questions orales

[Traduction]

FISCALITÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ai pris la parole à la Chambre hier, et j'ai posé à la première ministre la question très directe qui suit : Au cours du présent mandat, promettez-vous de ne pas augmenter les taxes et impôts pour financer vos engagements électoraux coûteux? La première ministre n'a fourni aucune réponse. Le déficit de 835 millions de dollars enregistré au cours des six premiers mois de cette année, résultat des dépenses additionnelles, ne profite à personne, mais tout le monde en paiera le prix. La première ministre fera-t-elle ce qui est juste et dira-t-elle clairement aux gens du Nouveau-Brunswick si elle compte augmenter les taxes et impôts pour financer ses promesses électorales, oui ou non? Merci.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Notre gouvernement a pris des engagements extrêmement clairs envers les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons promis une remise de l'équivalent de la portion provinciale de la taxe de vente harmonisée sur leurs factures d'électricité. La remise de 10 % est justement en place depuis le 1^{er} janvier.

Nous avons promis de rendre la vie plus abordable. Nous avons établi un gel de l'impôt foncier et entrepris une réforme du régime d'impôt foncier. Nous constatons que, cette année, l'impôt foncier de certaines personnes au Nouveau-Brunswick diminuera et que celui d'autres personnes demeurera le même, donc il n'augmentera pas. Les gens du Nouveau-Brunswick ont constaté énormément de changements et d'augmentations lorsque le gouvernement précédent était au pouvoir.

Notre gouvernement travaille à la réduction des coûts pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires du côté de l'opposition semblent plutôt s'intéresser à l'équilibre budgétaire, ce qui exerce toutes les pressions sur les gens du Nouveau-Brunswick et leur impose tous les coûts. Notre gouvernement ne fait pas cela. Nous avons les gens à coeur en faisant notre travail.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, voilà une autre réponse qui n'en est pas une. Les parlementaires du côté du gouvernement ont promis de rendre la vie plus abordable. Augmenter les taxes et impôts ne ferait qu'aggraver la situation. Je pose la question suivante à la première ministre : S'engagera-t-elle à ne pas augmenter les taxes et impôts durant le présent mandat, oui ou non?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Comme la première ministre l'a dit, nous travaillons à réduire les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

coûts pour les gens du Nouveau-Brunswick. Notre gouvernement accorde la priorité au Nouveau-Brunswick, et nous continuerons à faire les investissements nécessaires pour rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick et améliorer l'accès aux soins. Voilà ce qui constitue nos priorités. C'est pour cela que les gens du Nouveau-Brunswick nous ont élus. Ils en avaient assez de l'ancien gouvernement et de ses six années de négligence. Nous devons maintenant réparer les dégâts, et nous ferons les investissements nécessaires. Nous avons réalisé des investissements. Nous avons investi dans notre personnel infirmier, au moyen de primes de maintien en poste. Nous avons réduit de 10 % les factures d'électricité. Nous avons instauré un programme de déjeuners dans les écoles. Nous avons mené à bien la réforme fiscale des gouvernements locaux. Les mesures prises coûtent de l'argent, mais nous rendons la vie plus abordable. Nous réparons le gâchis et redressons l'économie que les parlementaires nous ont laissés, alors que les recettes avaient chuté fortement.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Donnez aux gens la possibilité de vous montrer qui ils sont, et ils le feront. Voici votre gouvernement. Augmenterez-vous les taxes et impôts durant le présent mandat, oui ou non?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Je pense que nous avons répondu à la question très clairement. Nous travaillons à réduire les coûts pour les gens du Nouveau-Brunswick et à rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Les parlementaires d'en face prennent la parole de ce côté-là et se vantent d'être des Conservateurs responsables sur le plan financier. Toutefois, si l'on regarde les dépenses des six dernières années, on constate qu'elles ont augmenté de 40 %. Elles ont augmenté de 40 %.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : À l'ordre.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Nous avons exactement la même augmentation progressive des dépenses, année après année, que celle mise en place par l'ancien gouvernement conservateur. Le problème, Madame la présidente, ce ne sont pas les dépenses. Le problème, ce sont les recettes. C'est le résultat de l'économie que l'ancien gouvernement nous a laissée. Nous réparons leur gâchis. Les gens d'en face ont reçu une somme record en transferts fédéraux du gouvernement fédéral et ne l'ont pas utilisée aux fins prévues — pas le moindre — et nous nous retrouvons maintenant à devoir investir dans les gens du Nouveau-Brunswick. Nous ne nous excuserons pas de...

SOINS DE SANTÉ

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, les calculs des Libéraux se portent bien. Nous avons entendu la première ministre mentionner

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

que 10 000 personnes avaient été retirées de la liste d'attente pour les soins primaires. Lors d'une mêlée de presse, il y a deux semaines, le ministre de la Santé a mentionné que 8 700 personnes avaient été retirées de la liste. Hier, la première ministre a affirmé que 14 000 personnes avaient été retirées de la liste d'attente. Je réaffirme que les chiffres de Lien Santé NB, sous la direction du ministère de la Santé, racontent une tout autre histoire. Au 31 mars, 114 743 personnes du Nouveau-Brunswick attendaient d'avoir accès aux soins primaires.

Au 30 septembre, 124 045 personnes du Nouveau-Brunswick attendaient d'avoir accès aux soins primaires. Ces chiffres vérifiés montrent une réalité bien différente de celle que la première ministre et le ministre de la Santé tentent de présenter aux gens du Nouveau-Brunswick. Voici ma question pour le ministre de la Santé : Peut-il nous dire le nombre exact de personnes qui attendent des soins primaires et sont inscrites sur la liste de Lien Santé NB? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Je remercie le député d'en face de la question. Non, je ne peux pas vous dire le nombre. Je ne peux pas vous préciser le nombre exact de personnes au Nouveau-Brunswick qui attendent d'être prises en charge par un médecin de famille. Le nombre change. La liste s'allonge parce que nous avons dit aux gens du Nouveau-Brunswick que, s'ils veulent être intégrés à une équipe de soins primaires collaboratifs, ils doivent être inscrits sur la liste. Voilà pourquoi la liste s'est allongée.

Je suis également ravi d'aider le député d'en face avec les calculs : 10 000 personnes ont été ajoutées à la liste, et 10 000 personnes peuvent en sortir. Les deux affirmations ne sont pas incompatibles. Nous sommes très satisfaits de nos efforts. En fait, cette semaine, nous avons parlé avec des médecins de famille qui souhaitent venir au Nouveau-Brunswick, à Fredericton-Sud. Nous les avons passés en entrevue pour aider les gens de la région à accéder à des équipes de soins collaboratifs et à des cabinets de médecine familiale. Voici une excellente nouvelle. Je ne peux pas la présenter autrement. Des gens viennent s'établir dans la province. Des gens sont retirés de la liste. Merci beaucoup de la question.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, une réponse pareille illustre clairement comment les gens d'en face ont atteint un déficit d'un milliard de dollars et ignorent complètement comment ils en sont arrivés là. C'est incroyable.

En ce qui concerne l'accord que le gouvernement vient de conclure avec les médecins du Nouveau-Brunswick, la province compte 125 000 personnes inscrites sur la liste d'attente pour avoir accès aux soins primaires. Voici la question que je pose au ministre de la Santé : Quels sont les IRC ou les niveaux de service prévus dans le contrat ? Le contrat contient-il des dispositions qui obligeront un médecin à prendre en charge davantage de patients et à réduire la liste d'attente? Quelles seront les conséquences si les niveaux de service ne sont pas atteints? Merci, Madame la présidente.

Questions orales

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face de me permettre de corriger les chiffres : 14 000 personnes ont été retirées de la liste d'attente. Nous avons annoncé l'établissement de huit nouvelles cliniques. La nouvelle clinique que nous avons le plus récemment annoncée est la plus grande à ce jour. Lorsque nous annonçons l'ouverture d'une nouvelle clinique, 3 000 personnes ne sont pas instantanément retirées de la liste d'attente. Le processus prend du temps. De nouvelles personnes, notamment de nouveaux médecins de famille et de nouveaux membres du personnel infirmier praticien, prennent en charge les personnes qui figurent sur la liste. La semaine dernière, un certain nombre de personnes sont venues me voir non pas pour obtenir un médecin de famille, mais pour nous remercier d'avoir réduit le nombre de personnes sur la liste d'attente.

Le travail ne se fait pas du jour au lendemain. Il y a encore beaucoup de personnes sur la liste, et j'en suis conscient. Notre objectif pendant notre mandat, c'est de réduire le plus possible le nombre de personnes sur la liste d'attente, et nous continuerons à y travailler. Le travail que nous accomplissons aujourd'hui marque un changement de paradigme. Le gouvernement a des relations très positives avec, entre autres, la Société médicale, et des personnes aux quatre coins du pays viennent travailler ici, au Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Continuez — continuez simplement à montrer aux gens qui vous êtes.

Madame la présidente, le gouvernement a annoncé qu'une entente avait été conclue avec les médecins et que celle-ci coûterait 270 millions de dollars. Le ministre de la Santé a dit qu'une partie de cette somme serait consacrée aux cliniques où la prestation de soins se fait en collaboration. Le ministre révélerait-il aux gens du Nouveau-Brunswick quelle part exacte des 270 millions sera consacrée aux salaires et quelle part ira aux cliniques de soins collaboratifs? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je ne peux fournir au député d'en face de renseignements sur la répartition des fonds entre les salaires, les installations et les médecins. Nous investissons de l'argent dans les cliniques, ce qui a de nombreux effets, pour ainsi dire. Je suis toutefois content d'annoncer que nous sommes résolus à dépenser l'argent cette année, l'année prochaine et l'année suivante. En fait, j'ai ici dans mon cartable un document qui traite de toutes les cliniques de soins collaboratifs qui ont communiqué avec nous et avec lesquelles nous sommes en discussion. Franchement, vu notre entente avec la Société médicale, d'autres cliniques sont prévues. D'autres professionnels viendront du Manitoba, du Québec et d'ailleurs au pays, et ce, en raison de notre nouvelle entente avec les médecins. Il s'agit d'un moment positif pour nous. Ce n'est pas nécessairement le cas ailleurs au pays. Notre province est le meilleur endroit du pays pour exercer la médecine.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Waouh, Madame la présidente, je n'ai d'autres mots, waouh. Vu les fonds prévus au titre de la nouvelle entente avec les médecins, dont une partie est destinée aux cliniques de soins collaboratifs, ma question s'adresse au ministre de la Santé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Les fonds s'ajoutent-ils aux coûts totaux de 115 millions de dollars que vous aviez annoncés pour les cliniques, ou une portion des fonds prévus au titre de l'entente conclue avec les médecins correspond-elle aux 115 millions? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci. Voilà une bonne question. Les fonds que nous avons consacrés aux médecins de notre province constituent de nouveaux fonds. Nous convenons que nous devons augmenter le nombre d'infirmières praticiennes, d'infirmières et de médecins ; il est donc question de nouveaux fonds qui viennent s'ajouter aux fonds que nous avons prévus pour les cliniques de soins offerts en collaboration. Il ne s'agit pas d'une initiative peu coûteuse. Nous devons respecter nos travailleurs de la santé — nos médecins, notre personnel infirmier et notre personnel infirmier praticien. Nous avons conclu des contrats — des contrats favorables — avec le personnel infirmier, les médecins et bien d'autres encore. Notre gouvernement n'a pas connu de conflit de travail. Nous maintenons l'équipe soudée. Les gens veulent venir travailler ici, car nous avons investi massivement.

PRIX DES COMBUSTIBLES

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. J'aimerais changer un peu de sujet et parler de la majoration liée au coût du carbone et de l'engagement qu'a pris le gouvernement Holt d'éliminer la majoration supposée de 8 ¢ le litre, une promesse qu'il a faite aux gens du Nouveau-Brunswick pendant la campagne électorale et qu'il a réitérée tout récemment ici, à l'Assemblée législative.

Bon, nous savons que la majoration liée au coût du carbone a été instaurée pour assurer la continuité de l'approvisionnement, lorsque le gouvernement fédéral a adopté le *Règlement sur les combustibles propres*. Pour les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, il est question de pouvoir faire le plein. L'objectif était de veiller à ce que les stations-service dans les régions rurales et les centres urbains demeurent lucratives et qu'elles puissent ainsi poursuivre leurs activités.

Or, le gouvernement actuel a déclaré, je dirais bien franchement, à tort, que l'élimination de la majoration permettrait aux gens d'économiser automatiquement 8 ¢ le litre. Ainsi, de deux choses l'une. Soit l'élimination de la formule forcera des stations-service à fermer leurs portes, soit elle entraînera l'adoption d'une nouvelle formule et son effet, c'est-à-dire l'économie de 8 ¢ le litre, sera annulé. Que se passera-t-il donc?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je sais que le député d'en face est d'accord avec moi sur le fait que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'un peu de répit. Ils ont besoin d'abordabilité. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons — et je pense bien que le député d'en face est d'accord avec moi — que les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient jamais avoir à payer un cent de plus qu'il le faut, peu importe le bien ou le service qu'ils souhaitent obtenir, y compris du carburant. Nous croyons qu'il devrait toujours incomber au demandeur de comparaître devant l'organisme de réglementation et de justifier ses

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

coûts d'exploitation, qui devraient être établis de sorte que l'on réponde aux exigences prévues par le *Règlement sur les combustibles propres*. Merci.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Vous savez, Madame la présidente, il est très intéressant de voir les Libéraux changer sans cesse leur version des faits. D'abord, ils ont dit : Nous permettrons aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser 8 ¢ le litre. C'était cela la promesse électorale. Tout récemment, la première ministre a pris la parole ici à la Chambre et a promis aux gens du Nouveau-Brunswick que, le 1^{er} décembre, le prix de l'essence serait réduit de 8 ¢ le litre, et ce, pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Ce que les parlementaires du côté du gouvernement ne disent pas aux gens du Nouveau-Brunswick, c'est que des stations-service fermeront si les parlementaires du côté du gouvernement ne créent pas une nouvelle formule pour veiller à ce que les 8 ¢ le litre soient bel et bien transférés. On peut l'appeler la majoration liée au coût du carbone. On peut l'appeler la formule de Billy Bob Thornton ou n'importe quel autre nom qu'on veut lui donner. Au bout du compte, il y a deux options. Soit des stations-service ferment, soit les gens du Nouveau-Brunswick n'économisent pas 8 ¢ le litre. Les formules m'importent peu. Le dorage m'importe peu. Les propos incohérents m'importent peu. Je veux une réponse directe. Les gens économiseront-ils 8 ¢ le litre, ou des stations-service fermeront-elles?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Madame la présidente, le député d'en face est très érudit. Il laisse entendre qu'il connaît le coût de conformité au *Règlement sur les combustibles propres*. Il continue de dire qu'il s'élève 8 ¢ le litre. Je ne sais pas s'il s'élève à 8 ¢ le litre. Je suis assez certain qu'il ne sait pas si le coût de conformité s'élève à 8 ¢ le litre. Malheureusement, la CESP ne sait pas s'il s'élève à 8 ¢ le litre, car le secteur ne s'est pas présenté devant elle pour démontrer ses coûts de conformité aux exigences. Je crois que le député conviendra avec moi que les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas payer un sou de plus qu'il ne le faut.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : La situation est incroyable, Madame la présidente. Il est absolument incroyable que nous puissions passer d'une promesse électorale indiquant précisément que les gens économiseraient 8 ¢ le litre à une situation où la première ministre n'a manifestement pas parlé au ministre des Ressources naturelles pour lui dire qu'il s'agissait bel et bien de 8 ¢ le litre. Les gens d'en face parlent maintenant de formules et de faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick ne paient pas plus qu'il ne le faut. Eh bien, qui ne serait pas d'accord? Voilà la raison pour laquelle la majoration liée au coût du carbone a été mise en place au départ — c'était pour veiller à ce que le coût soit juste et que les stations-service puissent poursuivre leurs activités.

Encore une fois, si les gens d'en face éliminent une formule sous prétexte qu'elle a été établie par la grande et méchante équipe bleue pour la remplacer par une nouvelle formule rouge qui, au bout du compte, repose sur les mêmes calculs, personne n'économisera quoi que ce soit.

Les gens du Nouveau-Brunswick économiseront-ils de l'argent, ou le changement proposé leur coûtera-t-il davantage parce qu'ils devront se déplacer plus loin en raison de la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

fermeture de leurs stations-service locales? Je ne veux pas entendre parler de formules. Soit on économise 8 ¢ le litre, soit des stations-service ferment leurs portes. Voilà vos options.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Madame la présidente, l'erreur initiale a été commise lorsque la majoration liée au coût du carbone a été instaurée. Dans le cadre du processus, les parlementaires du côté du gouvernement ont demandé à un organisme de réglementation de contourner les pratiques réglementaires habituelles, selon lesquelles il incombe au demandeur de démontrer ses coûts d'exploitation. Les gens d'en face ont voté en faveur d'un projet de loi visant l'instauration de la majoration liée au coût du carbone précisément pour contourner les pratiques réglementaires, transférer le fardeau à la CESP et accorder un laissez-passer au secteur.

Les gens du Nouveau-Brunswick veulent plutôt pouvoir faire confiance dans le cadre réglementaire. Ils veulent comprendre les coûts. Voilà l'endroit où le tout devrait se passer. Les demandeurs devraient présenter à la CESP des preuves qui seraient vérifiées dans un forum public. Les gens du Nouveau-Brunswick seraient certains qu'ils ne paient pas plus qu'ils ne le devraient.

Madame la présidente, étant donné que la formule est en place depuis si longtemps — elle devait être temporaire, mais le processus se fait ainsi depuis près de trois ans —, les gens du Nouveau-Brunswick ont trop payé.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Les gens du Nouveau-Brunswick ont reçu cette semaine des nouvelles très préoccupantes. Le gouvernement Holt a publié un compte rendu du deuxième trimestre faisant état d'un déficit sans précédent, soit de 834 millions de dollars. Il s'agit du pire déficit provincial en plus de 20 ans. En six mois à peine, la première ministre et le ministre des Finances ont complètement renversé les budgets équilibrés, la baisse de la dette nette et la discipline en matière de dépenses laissées par le gouvernement précédent.

Ce qui est le plus alarmant, c'est que la chute libre financière se produit malgré la promesse claire que le gouvernement a fait aux gens du Nouveau-Brunswick le 11 septembre 2024, c'est-à-dire que la première ministre présenterait des budgets équilibrés chaque année de son mandat — pas pendant une seule année, mais pendant chacune des quatre années. Or, la dette est à la hausse, les recettes sont à la baisse, les dépenses explosent et il n'y a toujours aucun plan pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Comment la première ministre et le ministre des Finances justifient-ils le déficit record, alors qu'elle s'était engagée à présenter des budgets équilibrés? Où est leur plan pour mettre fin à l'effondrement financier?

Questions orales

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Comme je l'ai dit plus tôt, nous sommes aux prises avec un problème de recettes. Cela se produit après les six années où le gouvernement précédent était au pouvoir, et celui-ci a obtenu des recettes records provenant des transferts du gouvernement fédéral sans les utiliser aux fins prévues. Nous devons maintenant réparer les dégâts.

Permettez-moi de passer en revue les secteurs où les recettes sont en baisse. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés ont diminué de 75 millions de dollars. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont en baisse de 61 millions de dollars. Les recettes provenant des organismes de services spéciaux ont reculé de 50 millions de dollars. Les recettes provenant des subventions conditionnelles ont diminué de 27 millions de dollars. Madame la présidente, voilà le problème. Nous travaillons avec nos partenaires et nous envisageons des façons d'augmenter les recettes et de faire croître l'économie. Nous continuerons à investir dans les gens du Nouveau-Brunswick. Nous leur avons promis de rendre la vie plus abordable, et c'est exactement ce que nous continuerons à faire.

[Original]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, je n'ai reçu aucune réponse à ma question. Ce qui m'inquiète le plus dans le déficit du gouvernement actuel n'est pas seulement l'ampleur des sommes. Il y a aussi la question de la confiance à l'égard des priorités du gouvernement Holt.

Un budget n'est pas un simple exercice de comptabilité. Il reflète une discipline, une vision et le respect des contribuables. La première ministre actuelle a échoué à tous ces égards. En seulement six mois, le gouvernement Holt a transformé notre province, qui allait de l'avant avec confiance vers une stabilité à long terme, en province qui dérive sans boussole.

Il ne s'agit pas d'une question de politique, mais bien d'une question de confiance. Lorsqu'une première ministre promet des budgets équilibrés, mais enregistre le plus grand déficit des deux dernières décennies, la confiance n'est plus au rendez-vous. Lorsque la confiance est rompue, la crédibilité des décisions gouvernementales disparaît avec elle.

Puisque, déjà, en quelques mois, le gouvernement actuel a abandonné sa promesse budgétaire fondamentale, comment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils avoir confiance en ses engagements futurs?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Nous parlons de confiance. En fait, la confiance des gens du Nouveau-Brunswick augmente depuis les dernières élections. Nous voyons augmenter l'appui à l'égard de notre parti et de notre gouvernement. La population est favorable au processus que nous suivons jusqu'à maintenant.

Questions orales

Nous avons investi dans les soins de santé et dans des mesures d'abordabilité, Madame la présidente. J'aimerais appeler un chat un chat, parce que nous savons que les gens du gouvernement conservateur précédent se considèrent comme plus responsables du point de vue financier. Toutefois, les dépenses ont augmenté de la même façon année après année sous notre gouvernement.

C'est la période des questions. Je vais poser des questions aux gens d'en face, car ils nous critiquent lorsque nous trouvons des économies dans certains secteurs et lorsque nous dépensons trop. Je leur pose la question : Dans quels programmes budgétaires veulent-ils que nous trouvions des économies, Madame la présidente?

[Traduction]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Le gouvernement promet ses réussites en fonction de la façon dont il présente ses échecs. C'est ce que nous constatons ici aujourd'hui, pendant la période des questions, Madame la présidente. Le gouvernement dit que des décisions difficiles sont à venir, mais il ne s'exprime ainsi que lorsqu'il est question de compressions touchant le secteur public, de récupération d'argent et de promesses brisées. Ce n'est pas là faire preuve de leadership. C'est plutôt chercher à limiter les dégâts. On avait promis aux gens du Nouveau-Brunswick une saine gestion, des dépenses responsables et une stabilité à long terme. Au lieu de cela, le gouvernement a généré de l'incertitude économique et une croissance lente, et il fait des pieds et des mains pour expliquer comment il a si rapidement perdu la maîtrise des finances de la province. Maintenant, nous apprenons que le PIB réel devrait enregistrer une croissance d'un maigre 0,9 % l'année prochaine, ce qui est inférieur même à la moyenne du secteur privé. Pourtant, les Libéraux de Holt insistent pour dire qu'ils continueront de réaliser les investissements qu'ils ont promis de faire. Étant donné le chaos que le gouvernement a créé, que prévoit-il de faire dans son budget 2026-2027 pour réparer le gâchis qu'il a créé?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Madame la présidente, le seul grand ménage que nous faisons sert à réparer le gâchis financier créé par l'ancien gouvernement. Les parlementaires d'en face ont fait partie d'un gouvernement qui a refusé d'investir dans la population du Nouveau-Brunswick. Ils n'ont fait avancer aucun dossier. Nous avons vu s'accroître de manière exponentielle le nombre de noms sur les listes d'attente pour un logement. Nous avons vu s'accroître de manière exponentielle le nombre de noms sur les listes d'attente pour un médecin de famille. Nous avons vu s'accroître de manière exponentielle les temps d'attente pour des services de santé mentale. Nous avons hérité de la responsabilité de réaliser les investissements cruciaux nécessaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voyons augmenter le soutien à notre égard aux quatre coins de la province. Les gens du Nouveau-Brunswick réagissent bien aux initiatives que nous proposons. Je peux en nommer d'autres que nous proposons. En ce qui concerne le logement, nous avons supprimé la TVH sur la construction d'immeubles à logements multiples. Nous avons travaillé fort en ce qui a trait aux négociations collectives. Nous avons établi plusieurs — plusieurs — contrats qui

Questions orales

assureront l'avenir de notre système d'éducation et de nos soins de santé. Je suis disposé à continuer à parler de...

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, chaque tonne additionnelle d'émissions de CO₂ ou de méthane dans l'atmosphère empire le réchauffement planétaire, ce qui accroît la souffrance humaine. Ainsi, brûler davantage de gaz fossile, de diesel ou d'essence empire le réchauffement planétaire, ce qui crée davantage de souffrance humaine.

J'ai fait partie de la délégation néo-brunswickoise au sommet de Paris sur les changements climatiques et j'ai été témoin de la conclusion de l'accord historique visant à maintenir le réchauffement planétaire en deçà de 2 °C. Madame la présidente, l'accord a été source de beaucoup d'espoir, celui de pouvoir éviter l'effondrement climatique en brûlant de moins en moins de combustibles fossiles jusqu'à ce que nous cessions de les utiliser, évitant ainsi la souffrance humaine qui découlerait d'un tel effondrement.

Maintenant, 10 ans plus tard, Énergie NB propose la construction à Tantramar d'une grande centrale au gaz et au diesel qui émettra jusqu'à 1 million de tonnes de carbone additionnelles par année pendant les 25 prochaines années. Cela excédera nos cibles climatiques fixées pour 2030 dans la *Loi sur les changements climatiques*. La première ministre dira-t-elle simplement non?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Énergie NB et le ministre de l'Énergie ont toujours indiqué clairement que le projet sur l'intégration des énergies renouvelables et la sécurité du réseau à Tantramar fournira une charge de base qui permettra au service public de faire la transition visant à rendre son réseau électrique plus écologique. Or, au cours des derniers mois, nous avons évidemment entendu parler de divers projets éoliens qui seront mis en service. L'un d'eux sera dirigé par les Premières Nations du Nouveau-Brunswick. Celles-ci travaillent à différents projets qui permettront de fournir 450 MW d'énergie éolienne. Le problème, c'est que, si nous ne fournissons pas la charge de base nécessaire, ces projets n'iront pas de l'avant. Merci, Madame la présidente.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, selon une analyse publiée cette semaine au sommet des Nations Unies portant sur le climat, qui se tient au Brésil, la mise en oeuvre des engagements pris en 2023 par le Canada et les signataires du traité sur le climat, lesquels visaient à tripler d'ici à 2030 la quantité d'énergie renouvelable produite, à doubler d'ici là l'efficacité énergétique et à réduire considérablement les émissions de méthane, permettrait d'éviter près de 1 °C de réchauffement planétaire. Madame la présidente, la prise de telles mesures donnerait à nos enfants et à nos petits-enfants l'espoir dont ils ont si désespérément besoin, car elle permettrait d'éviter l'effondrement climatique et l'immense souffrance humaine qui en découlerait. À cette fin, il faudrait porter à 2,75 % l'objectif fixé dans la loi pour Énergie NB en matière d'efficacité

Questions orales

énergétique et accroître la capacité de production éolienne pour atteindre 2 500 MW. La première ministre s'engagera-t-elle à doubler les objectifs d'Énergie NB en matière d'efficacité énergétique et à tripler notre capacité de production d'énergie éolienne d'ici à 2030?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Eh bien, je suis d'accord avec le député d'en face. Nous devons effectivement accroître notre capacité éolienne au Nouveau-Brunswick, et c'est exactement ce à quoi travaille Énergie NB. Comme je l'ai mentionné, les Premières Nations dirigent plusieurs projets dont la capacité de production pourrait atteindre 450 MW, et il y a d'autres projets à l'horizon. Encore une fois, la difficulté qui se pose à nous, c'est que nous devons raccorder le tout à une charge de base pour garantir aux gens du Nouveau-Brunswick une source d'énergie fiable et abordable lorsqu'il ne vente pas et que l'infrastructure éolienne ne fournit pas d'énergie. Merci, Madame la présidente.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Le ministre d'en face éprouve des difficultés à cet égard, mais il fait de son mieux. Je lui suis reconnaissant de ses efforts.

[Original]

Madame la présidente, plus de 80 pays se sont joints à l'appel, lancé lors du sommet des Nations Unies sur le climat, au Brésil, en faveur d'une feuille de route visant l'élimination progressive des combustibles fossiles. Ils souhaitent conclure un accord qui obligerait les pays à présenter des feuilles de route pour la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Cela donnerait à nos enfants de l'espoir pour l'avenir, car ils ne voient actuellement aucun espoir. Ils ne voient que l'inaction à l'égard du dérèglement climatique et des souffrances qu'il entraînera à l'avenir.

La première ministre s'engagera-t-elle à présenter à l'Assemblée législative, avant la fin de l'année prochaine, une feuille de route qui tracera la voie à suivre pour éliminer progressivement les combustibles fossiles au Nouveau-Brunswick?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Je veux parler un peu de la charge de base. Hier, le député d'en face a pris la parole et a commencé à formuler des critiques à l'égard du barrage de Mactaquac ou des travaux de remise à neuf qui doivent y être réalisés. Eh bien, voilà un parfait exemple d'une charge de base propre et renouvelable. Il est facile pour le député d'en face de prendre la parole et de commencer à critiquer toutes les mesures prises par Énergie NB, mais la société est en fait en voie de réaliser la transition du réseau électrique vers une approche plus verte en incluant l'énergie éolienne dans le bouquet énergétique. Toutefois, encore une fois, je ne cesse de répéter — et le ministre de l'Énergie chante le même refrain — que, pour accroître notre capacité éolienne, nous devons également avoir une source d'énergie de base. Voilà exactement ce à quoi Énergie NB travaille. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PRIX DE L'ESSENCE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je vais maintenant revenir à la majoration liée au coût du carbone. Le gouvernement a promis une réduction immédiate de 4 ¢ le litre. Un an plus tard, rien n'a été fait, et la première ministre renchérit qu'il y aura une réduction de 8 ¢ le litre le 1^{er} décembre. La CESP a dit au gouvernement : N'éliminez pas la formule ; cela ne fonctionnera pas. Maintenant, nous sommes témoins de jeux d'esquive, de faux-fuyants et de rétractations à la Chambre ce matin. La mesure visait essentiellement à rendre le prix de l'essence abordable. La question est vraiment très simple. Le gouvernement a promis de réduire le prix de l'essence pour les gens du Nouveau-Brunswick, mais il esquive maintenant la question en disant que tout dépendra du système. Cela dépendra d'une formule. La question est vraiment très simple. Croyez-vous que la promesse faite aux gens du Nouveau-Brunswick se réalise? Les gens du Nouveau-Brunswick économiseront-ils, oui ou non?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis contente qu'une chose soit claire pour le député d'en face. À nos yeux, il est très clair que les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin d'aide, et voilà ce que nous essayons de leur fournir.

[Traduction]

Si vous voulez parler de faux-fuyants, comme l'a indiqué mon collègue, les gens d'en face ont mis en oeuvre une mesure étrange pour aider leurs copains et refiler le coût aux gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Il s'agit d'un test du système d'alerte d'urgence.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : L'urgence avec laquelle doivent composer les gens du Nouveau-Brunswick, c'est de peiner à payer leurs factures. Notre gouvernement essaie de les aider en éliminant la majoration liée au coût du carbone. La majoration représentait peut-être 4 ¢ dans le passé, mais son coût s'élève à 8 ¢ aujourd'hui et sera différent demain parce que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, les parlementaires d'en face ont mis en oeuvre une formule ridicule qui ne reposait pas sur les coûts réels. Les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas payer davantage pour l'essence, et notre gouvernement les protégera du gâchis que les gens d'en face ont créé.